

FCI – IGP Règlement

Directives de la CTUS concernant le règlement FCI IGP

Version 7

Avec ces nouvelles directives, toutes les instructions précédentes sont annulées !

Table des matières		
Page 2	Directives de la CTUS pour FCI IGP	Version 09.12.2019

Directives de la CTUS pour FCI IGP 09.12.2019

Directives de la CTUS pour FCI IGP

Version 09.12.2019

1.

Vaccination

Pour la participation aux concours IGP, les directives de vaccinations suisses font foi.

2.

Exigence d'une attestation de compétence selon le règlement IGP

Dès le 01.01.2019, les nouveaux conducteurs doivent **avant** de participer à un concours BH-VT remplir le formulaire de questions mis à disposition sur le site CTUS. Ce document doit être remis au juge de performance. Un maximum de deux mauvaises réponses sont tolérées. Le conducteur reçoit ensuite une confirmation écrite.

3.

Accès pour l'IGP

Dès le 01.01.2019, un concours BH-VT est obligatoire pour l'accès au concours IGP. Avant cette date, les concours ChA1 conserve leur validité. Le BH-VT peut être passé à partir de l'âge de 12 mois.

4.

Au sein du groupe SCS, dès le 01.01.2020, les classes suivantes du règlement FCI IGP sont proposées.

- BH-VT
- IBGH classe 1-3
- FCI IGP classe 1-3
- FCI ChP classe 1-2 et FCI IGP ChP (championnat suisse et sélectif FCI CM)
- Chien de piste 1-3 (FPr 1-3)

- Obéissance 1-3
- Chien d'utilité 1-3
- Défense 1-3

*Ces concours sont effectués selon les règles de l'IGP, sont enregistrés et évalués dans le programme de sport canin, de la même manière que pour les disciplines en ring ou les disciplines uniques selon le RCN.

5.

Jours de concours

A l'instar du règlement FCI 2019 concernant le paragraphe « jours de concours », les concours en Suisse peuvent être organisés tous les jours de la semaine.

6.

Obligation de porter un collier / porter une laisse :

Collier à une rangée, porté de façon lâche, à maillons longs. Les colliers en cuir, les colliers en tissu ou les harnais de poitrine sont également autorisés pour le BH-VT ainsi que pour l'IBGH 1 à 3 sauf pour IBGH le harnais de poitrine.

Pour la piste, un harnais de recherche peut être utilisé en plus du collier de chaîne requis.

Une laisse doit être portée, qui doit être attachée avec le fermoir du côté opposé au chien ou de manière invisible.

7.

Classes FCI ChP international / RCN classes ChP15

L'accès et le changement dans les classes FCI ChP international (IChP 1 / IChP2 / IGP ChP) doivent se faire selon les exigences du FCI IGP.

Exception :

A la demande du TKGS, la Commission des chiens de travail de la FCI a approuvé le 27.10.2019 le changement direct de la classe NPO ChP15 niveau 3 en classe FCI IChP niveau 2. L'obligation BH/VT (ou ChA 1 jusqu'au 31.12.2018) reste cependant la condition de base pour ce changement. Selon les règlements RCN, le changement inverse du niveau 2 de IChP de FCI ChP au niveau 3 de ChP est également permis.

Lors de la réunion CTUS du 09.12.2019, cette modification a été confirmée par le CTUS et est donc désormais valable.

8.

Autorisation de juger pour les juges de performance F+A

Selon le décret de la commission FCI du 31.02.2012, les juges de performance avec le statut F (ChP15) peuvent, en plus de la classe RCN ChP15 1-3, juger sur le plan national (pas les championnats européens ou du monde) les concours FCI IChP 1-2 et FCI IGP ChP.

De mêmes, le juges de performance avec le statut A (IGP) en plus des classes internationales ChP et IChP peuvent également juger les concours du règlement RCN ChP15 1-3

TKGS Président



Mike Greub

TKGS vice-Présidente



Martina Preiser